



# Schéma territorial des Energies Renouvelables

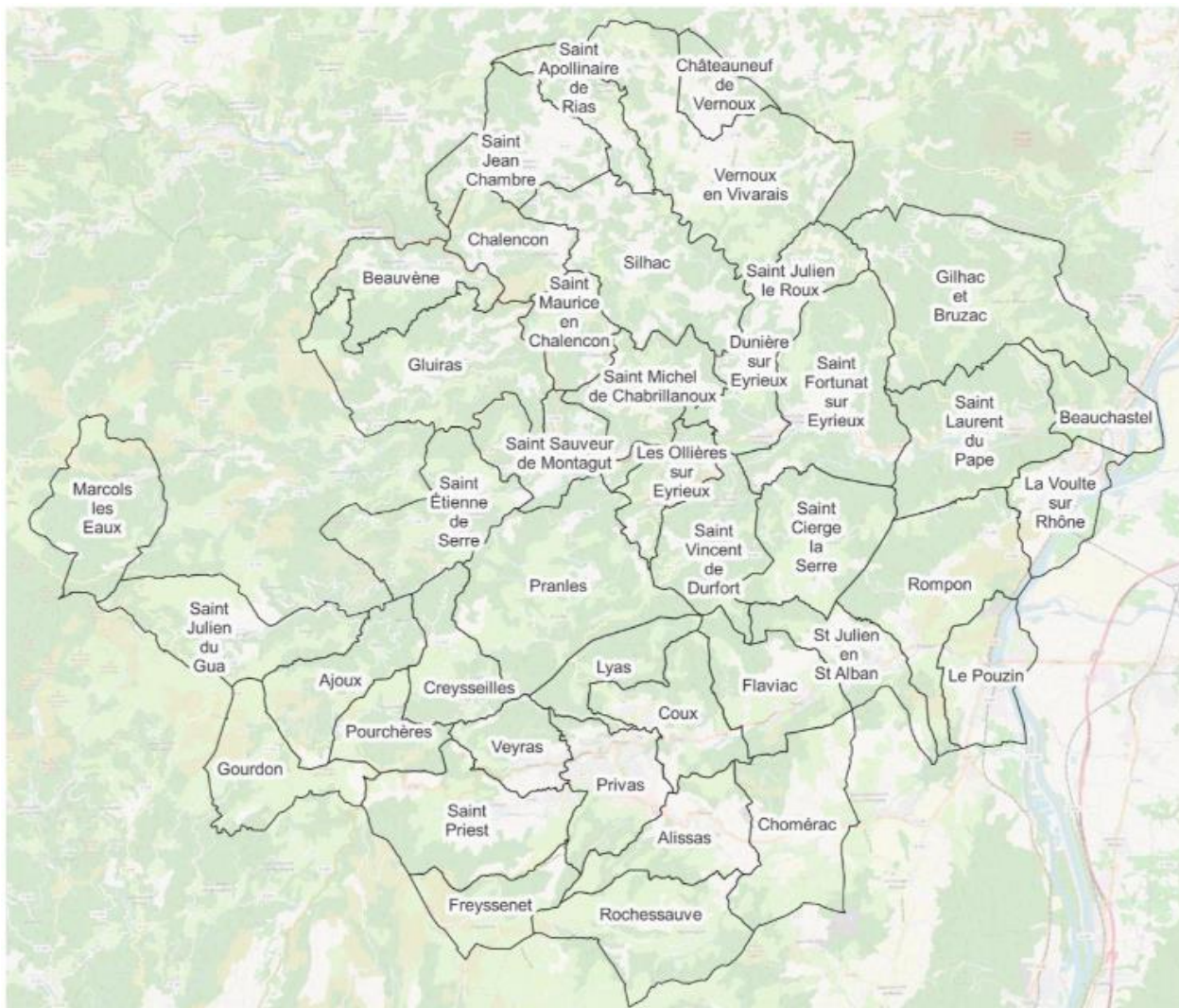
CONFÉRENCE TERRITORIALE ENERGIE  
RENOUVELABLES D'ARDÈCHE

Présenté par Arnaud De Cambiaire,  
Vice Président CAPCA à la Prospective



# 1: Diagnostic du territoire

---



La Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche s'est :

- 42 communes
- 43 920 habitants
- 602,1 km<sup>2</sup>
- Un territoire TEPOS de 2019 à 2022
- Un Plan Climat Air Energie Territorial qui a été adopté en 2021

# Elaboration du diagnostic

Réalisation d'une enquête auprès des communes pour connaître l'ensembles des projets ENR

- Nombre et type de Projet
- Taille des projets

Réalisation d'étude cartographique du territoire par énergie

Réalisation d'entretien auprès des partenaires (SDE 07, CNR, Chambre d'Agriculture, PNRMA, Fibois, ...)

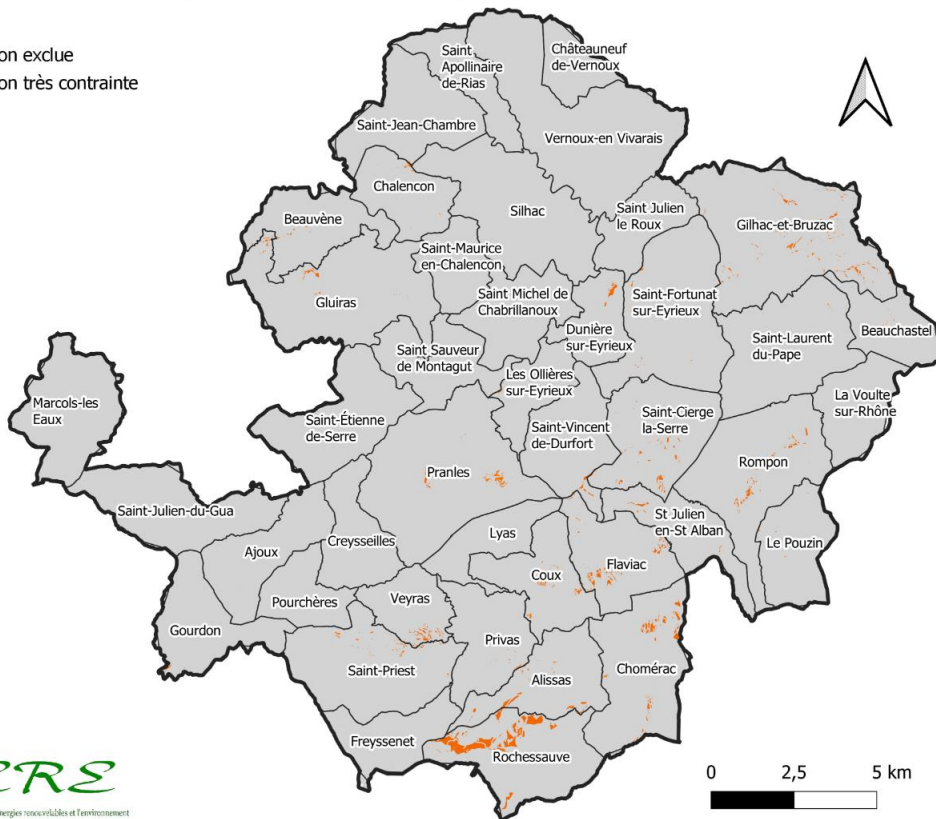


## Contraintes d'implantation des panneaux solaires au sol

### Légende

- Implantation exclue
- Implantation très contrainte

Traitement cartographique : AERE  
Sources : BD TOPO® de l'IGN ; DATA 2012, 2021 ; Géomatique JNPN 1994, 2017, 2021 et 2022 ; SCOT Centre Ardèche ; Géomatique 2020 ; Base BASOL ; SRCE et SRADDET Auvergne Rhône-Alpes

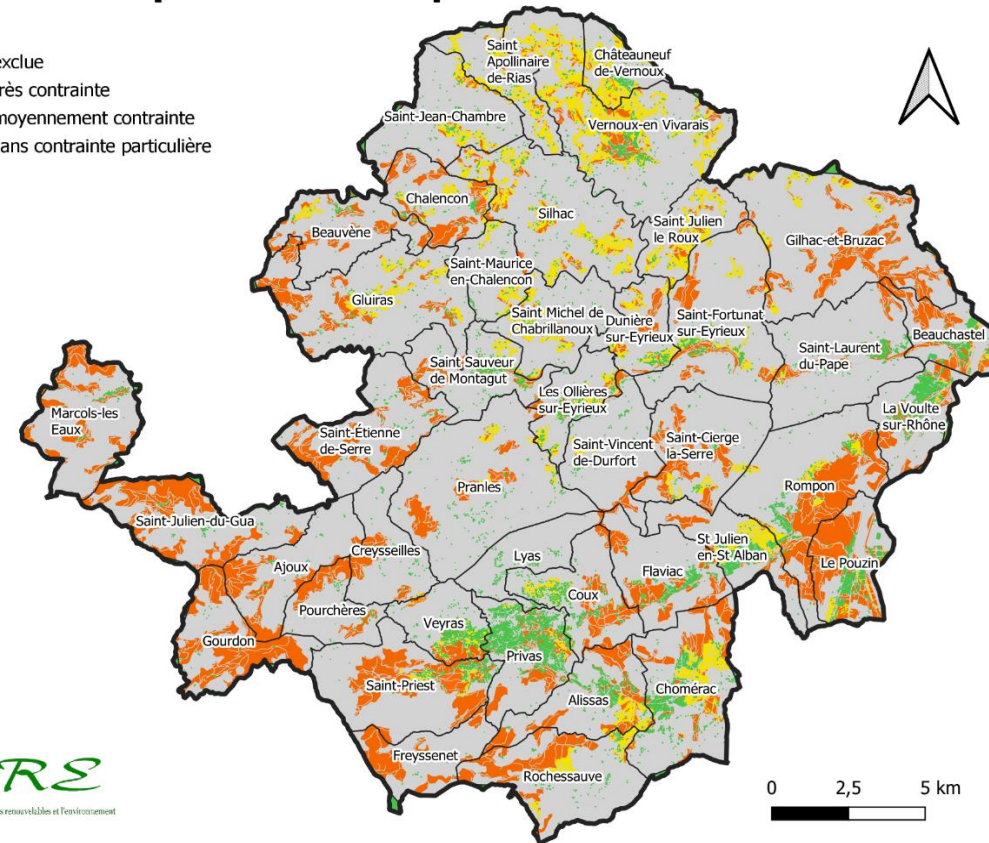


## Contraintes d'implantation des panneaux solaires en toiture

### Légende

- Implantation exclue
- Implantation très contrainte
- Implantation moyennement contrainte
- Implantation sans contrainte particulière

Traitement cartographique : AERE  
Sources : BD TOPO® de l'IGN ; DATA 2012, 2021 ; Géomatique JNPN 1994, 2017, 2021 et 2022 ; SCOT Centre Ardèche ; Géomatique 2020 ; SRCE et SRADDET Auvergne Rhône-Alpes



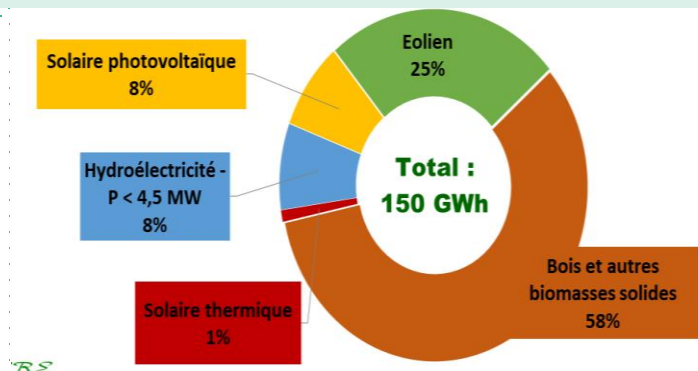


# Production d'énergies renouvelables sur le territoire de la CAPCA

## Production d'EnR en 2020 hors grand hydraulique

Dernière année comprenant toutes les données

Sources : Données Territoiry, traitement AERE

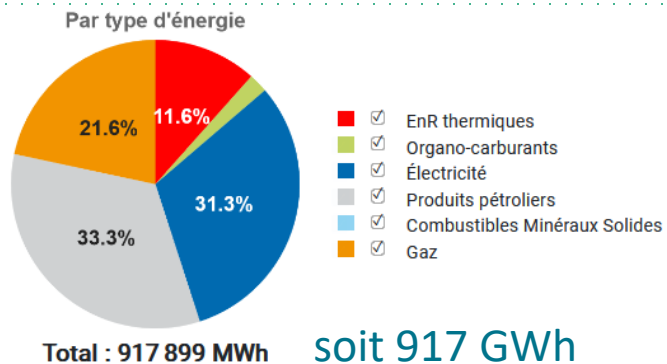


RS

## Consommation énergétique du territoire

Dernière année comprenant toutes les données

Sources : Données Territoiry, traitement AERE



### Bois énergie



7,5% de la production (2017)

**2 réseaux de chaleur** (RDC) présent sur le territoire.  
1 projet de RDC à l'étude sur la commune de Privas

### Hydroélectricité



**87%** de la production (2017)

**1 grande centrale, mise en service en 1963** : Beauchastel, situé sur le bassin du Rhône

### Géothermie



**1 installation de faible profondeur** (Creysseilles)

**1 installation profonde** (Vernoux-en Vivarais)

### Éolien



3,2% de la production (2017)

**2 parcs** sur le territoire : Freyssenet et Le Pouzin

### Solaire



1% de la production (2017)

Photovoltaïque **majoritaire** sur le territoire

### Méthanisation



**1 unité de méthanisation** sur Le Pouzin

Une autre source d'énergie : **la chaleur fatale**

Récupérer la chaleur perdue dans les usines pour la valoriser (exemple de Terre Adélice)

Au total, 1/6 de la consommation est produite à partie d'ENR

1 : Diagnostic du schéma des énergies renouvelables

# 2: Elaboration du plan d'action

---

## La construction du plan d'action

### Réalisation de 2 Ateliers :

- Atelier 1 : avec l'ensemble des partenaires et des services de la CAPCA

Cet atelier a permis de travailler sur les cartes de potentiel de production, les freins et les leviers pour développer les énergies renouvelables et proposé les 1<sup>er</sup> actions.

- Atelier 2 : avec l'ensemble des communes, des partenaires et des services

Cet atelier a permis d'avoir le retour des élus communaux, de développer et d'approfondir le plan d'action.

**Le plan d'action a été réalisé grâce aux 2 ateliers.**



## Validation du Schéma des énergies renouvelables en conseil communautaire

Validation du Schéma à l'unanimité en avril 2023

Questionnement lors du conseil :

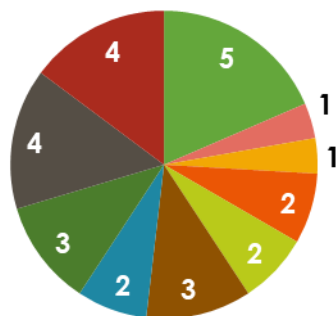
- Quelle est la place des communes pour le développement des énergies renouvelables notamment sur le volet Paysager (éolien) ?

Réponses apportées :

- La commune reste décideur pour l'ensemble des projets qui se déroule sur son territoire
- La Loi d'Accélération des Energies Renouvelables appuie la position des communes dans le cadre de développement des énergies
- Le ScOT a pour but de protéger les sites majeurs notamment les crêtes.

Le plan d'actions du schéma ENR est composé de **27 actions** diversifiées et échelonnées à plus ou moins long terme selon la priorité de l'objectif à atteindre et la maturité de la filière considérée.

Nombre d'actions par filières



ID	Actions
B2	Sensibiliser et conseiller les particuliers au chauffage sur les différents modes de chauffages au bois
B3	Sensibiliser les collectivités et les entreprises au chauffage au bois et les accompagner dans leurs projets
B4	Accompagner les propriétaires forestiers à la sortie du bois en bord de route
E1	Encourager le renouvellement des parcs existants
G1	Sensibiliser les communes à fort potentiel géothermique de la vallée du Rhône
G2	Evaluer plus précisément le potentiel géothermique du territoire et des bâtiments publics
H1	Encourager les propriétaires à moderniser ou remettre en service leurs installations hydroélectriques
M1	Travailler avec les agriculteurs sur la nanométhanisation* et l'épandage de digestats
CF1	Mobiliser les industriels pour la valorisation d'énergie fatale, prioritairement en autoconsommation sur site
RC1	Sensibiliser les communes à étudier la faisabilité de réseaux de chaleur
RC2	Etudier la possibilité de création de réseau de chaleur lors de la création ou requalification de zones d'activités
SS1	Recenser les surfaces ciblées par les développeurs pour des centrales solaires au sol
SS2	Accompagner les agriculteurs dans les projets d'agrivoltaïsme* en préservant la fonctionnalité agricole des sols concernés
ST1	Intégrer des toitures solaires et des ombrières dans les futures ZAC / ZI
ST2	Equiper les bâtiments et parkings publics en panneaux solaires en diversifiant les montages juridiques et financiers
ST3	Inciter à l'installation de panneaux solaires en toiture dans les documents d'urbanisme

## 2: Plan d'action du schéma ENR

## Exemple d'action en cours de réalisation

B2

Sensibiliser et conseiller les particuliers au chauffage sur les différents modes de chauffages au bois

Le service Ma prime renov' sensibilise les ménages qu'ils reçoivent au chauffage au bois quand celui est adapté au logement

B3

Sensibiliser les collectivités et les entreprises au chauffage au bois et les accompagner dans leurs projets

Action portée par la SDE 07 et l'ALEC 07, au travers le contrat de Chaleur Renouvelables

M3

Sensibiliser le grand public sur la méthanisation

Animation sur la commune du Pouzin pour présenter les différentes énergies renouvelables

ST3

Inciter à l'installation de panneaux solaires en toiture dans les documents d'urbanisme

Réalisation d'une note d'urbanisme pour aider les lors de leur révision de leur PLU à intégrer plus facilement les ENR communes



MERCI POUR VOTRE ATTENTION !